

L'exemple italien

Imaginer de nouveaux services pour pallier les difficultés de la vie quotidienne a été une revendication portée d'abord par les femmes italiennes au début des années 1980. Dès cette époque, les maires ont été incités par la loi à proposer une concertation systématique dans le cadre de « **tables quadrangulaires de concertation** » invitant à se réunir employeurs, employés, institutions, services et usagers. En mars 2000, une loi institutionnalise la création de **Bureaux des Temps**.



Les publications de l'Espace des temps

⊙ Les enfants sont-ils aux 35 h ? », décembre 2003

⊙ « Trop pressés, trop stressés : la société malade du temps », juin 2004



⊙ « Temps des entreprises, des salariés, des territoires », décembre 2004

⊙ « La mobilité quotidienne des femmes : différente ? durable ? » (en collaboration avec le Certu) », juin 2005

⊙ « Voyage dans une nuit blanche, la traversée nocturne de Lyon », septembre 2005

⊙ « Le guide des services à horaires originaux ou décalés sur le Grand Lyon », mai 2006

⊙ « Le temps des personnes âgées et le temps du vieillissement de la population », juin 2006

⊙ « Temps et déplacements : les modes alternatifs sont dans la course », septembre 2006

⊙ « Carte Lyon-Villeurbanne au cœur de la nuit », mars 2007

⊙ « Comment synchroniser les temps des projets urbains ? », juin 2007



⊙ « Prenons le temps de vivre », à paraître en septembre 2007

Toutes ces publications sont disponibles gratuitement à l'Espace des temps du Grand Lyon, 203 rue Garibaldi, Lyon 3^e ou téléchargeables sur le site www.espacedestemps.com

juillet 2007

Ailleurs en France

En France, la question des temps de travail et hors -travail a été réactualisée par le débat sur la réduction du temps de travail. La seconde « loi Aubry » de janvier 2000 sur les 35 heures pose la question de l'évolution des fonctionnements collectifs face aux mutations sociales en cours : l'alinéa 7 de l'art. 1 propose aux Présidents des Communautés urbaines d'harmoniser les horaires des services publics avec l'évolution de l'organisation du travail.

En mars 2002, le **Conseil Économique et Social** encourage ces expériences en mettant l'accent sur la nécessité de concilier « rythmes de vies des personnes et espaces-temps des territoires ». En 2006, le CESR Rhone Alpes rend le même avis. Une quinzaine de collectivités ont créé un « **Bureau des temps** » : des Conseils Généraux (Essonne, Gironde, Isère, Seine Maritime, Val de marne), des communautés urbaines (Grand Lyon, Dunkerque, Nantes) ou d'agglomérations (Poitiers, Montpellier), des villes (Paris, Rennes, Angers, Lille, Saint-Denis, Chambéry)... Ces lieux ont tous en commun d'être des espaces de médiation qui cherchent à mieux comprendre les rythmes de vie des habitants et à améliorer les dysfonctionnements qui en résultent.

Depuis 2004, l'ensemble des acteurs des démarches temporelles est regroupé dans un réseau national : **Tempo Territorial**, lieu de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques auquel le Grand Lyon adhère.



Les rythmes de la vie ne cessent de changer ! Les attentes de la population aussi. Ainsi, en un siècle, le temps libre a été multiplié par 5 et le temps de travail divisé par 2.... Aujourd'hui, 1/3 des salariés change d'horaire de travail d'une semaine à l'autre. Les déplacements domicile / travail ne représentent plus que 25% des déplacements.

80% des femmes travaillent. L'espérance de vie augmente d'un an tous les 4 ans. 04% des salariés travaillent de nuit de façon systématique ou occasionnelle.

La ville doit tenir compte de ces changements, et mieux répondre aux besoins et aux aspirations qui en découlent. C'est l'objet de « l'Espace des temps » du Grand Lyon. Il y a là des enjeux profonds :

Enjeux d'égalité : selon le sexe, le revenu, l'âge, on peut vivre la ville en toute liberté ou en être exclu ; la fracture temporelle renforce alors la fracture sociale ;

Enjeux de développement durable : un art de vivre local ne peut se concevoir sans une haute qualité environnementale ; une bonne gestion des temps en est un facteur incontournable ;

Enjeux de démocratie : c'est une condition de réussite de ce projet qui suppose de prendre...le temps de la discussion, d'initier un dialogue sur la vie et la ville que l'on veut, pour trouver des compromis et des solutions concrètes.

Le niveau territorial retenu est la Communauté urbaine car les habitants du Grand Lyon s'approprient cet espace tout au long de la journée et de l'année : courses, travail, loisirs, logement, consultations médicales... Les actions de l'Espace des temps se réalisent selon les besoins au niveau du Grand Lyon ou sur des territoires plus petits (quartiers, communes, zones économiques).

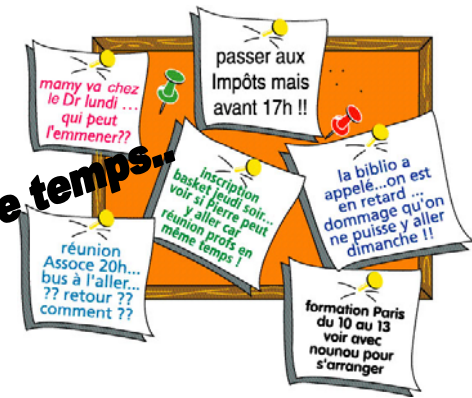
Beaucoup d'expériences intéressantes prennent déjà en compte les besoins nouveaux en matière de temps sur l'agglomération : crèches aux horaires élargis, marchés de l'après-midi, concerts de midi, transports nocturnes... *L'Espace des temps s'est fixé de faire connaître ces bonnes pratiques, de les multiplier et d'en créer de nouvelles !*

Le but est de rendre la ville plus souple et mieux adaptée dans son fonctionnement, donc plus facile à vivre pour ses habitants !

Vos contacts :

Lucie VERCHERE-TORTEL
Chargée de mission de l'Espace des temps
Tel. +33.4.26.99.39.91
Mail verchere-tortel@grandlyon.org

Questions de temps...



Comment mieux articuler rythmes de vie :

vie familiale

vie sociale

vie professionnelle

vie citoyenne

... et rythmes des territoires

Les temps changent. L'avez-vous remarqué ?

Ces vingt dernières années ont vu apparaître des rythmes de vie de plus en plus désynchronisés, multi-rythmés et individualisés.

Des lors, risquent de s'opposer le temps des uns et le temps des autres : le temps des salariés face à celui des usagers, le temps des actifs face à celui des non-actifs, le temps des hommes et le temps des femmes, le temps de ceux qui ont les moyens d'acheter le temps des autres, le temps de ceux qui ne font que subir le temps...

La prise en compte des rythmes temporels interroge l'égalité sociale, la démocratie, l'efficacité des modes d'organisation urbaine, notre conception de la vie et de la ville. Bref, toutes les dimensions du développement durable.

Il est devenu nécessaire de concilier aménagement de l'espace ET organisation temporelle.

Comment être à l'écoute de TOUS les usagers de la ville ? Quelles réponses mettre en œuvre pour aménager le territoire et que chacun se puisse se retrouver dans une « ville à mille temps » ?

... tel est l'objectif de
l'Espace des temps du Grand Lyon

Un lieu spécifique de réflexion, de concertation et d'actions,

POUR :

- ⊙ améliorer la **qualité de vie** quotidienne des habitants en réduisant les dysfonctionnements issus des rythmes urbains en terme de services, de mobilité et d'usages de la ville,
- ⊙ **décloisonner les pratiques** en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, institutionnels et universitaires,
- ⊙ **organiser la concertation** entre tous les utilisateurs de la ville à partir des questions temporelles



L'Espace des temps en actions

La mise en place d'une politique temporelle ne constitue pas une strate supplémentaire pour notre collectivité locale. Elle doit plutôt irriguer l'ensemble des projets, en intégrant - dans une approche transversale - la dimension temporelle.

OBSERVER pour établir un diagnostic des temps de l'agglomération

⌚ **Comment vit un quartier, heure par heure ?** Réalisation de cartes « chronotopiques » interactives sur le quartier de Gerland.

⌚ **Comment fonctionne l'agglomération la nuit ?**

→ La traversée nocturne du Grand Lyon en décembre 2004

Une soixantaine de volontaires parcourent l'agglomération à pied entre 22 h et 5 h du matin et établissent un premier diagnostic de la ville qui dort, la ville qui s'amuse, la ville qui travaille, ... De nombreuses observations et propositions sont ainsi recueillies.

→ La carte « Lyon- Villeurbanne » au cœur de la nuit

Une première en France ! Sur un même plan figure toute l'offre de services, publics ou privés, de sécurité, de soins, de loisirs, existante entre minuit et 5 heures du matin à Lyon et Villeurbanne.



→ Étude sur « le vélo dans la nuit urbaine », en partenariat avec le Club des villes cyclables, septembre 2007

⌚ **La mobilité des femmes est-elle différente ? durable ?** Plaquette de sensibilisation réalisée avec le Certu (centre d'Études sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme).

⌚ **Comment les habitants du Grand Lyon utilisent-ils leur temps libre ?** Enquête réalisée avec l'Université Lyon 11 - Sociologie, auprès de 700 habitants du Grand Lyon afin de connaître leurs modes de vies « temps libre » et de mieux cibler une offre de tourisme urbain.

EXPERIMENTER par des chantiers temporels innovants

⌚ **Permettre aux salariés d'un territoire de mieux gérer leurs temps de vies :**

→ Réduire les contraintes de déplacements professionnels avec la mise en place de **Plans de Déplacements Inter-Entreprises**. De nombreux diagnostics engagés ou en cours de réflexion avec les entreprises : du Plateau Nord de Lyon, du Parc technologique de St-Priest, de la Vallée de la Chimie, de la Presqu'île.



→ Mieux gérer la garde d'enfants avec la création d'une **crèche inter-entreprises** sur le quartier de Gerland, dans le cadre d'un programme européen Equal « Articulier les temps pour développer les compétences » piloté par Agefos-pme Rhône-Alpes.

→ **Créer des nouveaux services sur le temps du déjeuner**, pressing, plateaux-repas, cours de gymnastique, etc.. à Gerland.

⌚ **Fluidifier le trafic en centre-ville en harmonisant mieux les déplacements liés aux établissements scolaires**



Étudier la coordination des rythmes des établissements scolaires, en lien avec les rythmes de vie de la commune et leurs incidences sur la mobilité et les déplacements afin de limiter les engorgements aux heures de pointes.

A Neuville sur Saône, décalage des horaires des établissements secondaires privés et publics, adaptation des dessertes TC, sécurisation des voiries, création de panneaux temporels indiquant les temps de marche pour se rendre à l'établissement. Études similaires sur d'autres territoires du Grand Lyon : Lyon 5^e, Lyon- Croix Rousse et Oullins.

ORGANISER la concertation

⌚ **Toutes ces actions sont menées dans le cadre d'une large concertation** réunissant l'ensemble des acteurs impliqués : élus, services, entreprises, Éducation Nationale, acteurs économiques locaux, syndicats, parents d'élèves, citoyens, et partenaires institutionnels (Ademe, Sytral, CCI...). Le temps est un sujet sensible qui nécessite des réponses fines et bien adaptées.

⌚ Recherche systématique du « **gagnant/gagnant** » entre tous,

⌚ Réflexion sur **la vie et la ville que l'on veut** (24h/24 ? rôle du dimanche ? élargissement des horaires ?...) et la qualité des liens sociaux souhaitée.

COMMUNIQUER pour sensibiliser chacun à la dimension temporelle de l'agglomération

⌚ **Débats publics trimestriels** proposés aux habitants et usagers de l'agglomération sur des « Questions de temps » : le temps des enfants, la société de l'urgence, les temps des salariés, la mobilité des femmes, le temps des personnes âgées, le temps dans les Projets Urbains, le temps de vivre...

⌚ **Des réflexions-actions sur** : les commerces ouverts le dimanche, les marchés de l'après-midi (en lien avec la CCI)...

⌚ Diffusion des « bonnes pratiques » de l'Agglomération. avec l'édition en mai 2006 du **Guide des services à horaires originaux ou décalés**.

Quelques exemples :



- **de la vie quotidienne** (marchés de fin d'après midi, maisons médicales de garde, espace multi-services pour les étudiants,...),

- **enfance et petite enfance** (crèche de nuit lyonnaise, crèches inter-entreprises, activités extra-scolaires),

- **culture** (sur la pause de midi, le mercredi après midi, le dimanche,...)

- **mobilité** (des scolaires, des navettes communales à la demande, vélo'v, livraisons urgentes,...)

⌚ Un site internet www.espacedestemps.com